

AVIS PUBLIC

**ADOPTION DU BUDGET EXERCICE FINANCIER 2024
ET
DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS (2024-2025-2026)**

Avis public est, par les présentes, donné par la soussignée, greffière, que pour les fins d'adoption du budget de l'exercice financier 2024 et du programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026, le conseil municipal de la Ville de Mirabel, tiendra **une séance extraordinaire le 18 décembre 2023, à 19 h 30, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville, au 14111, rue Saint-Jean, Mirabel.**

Lors de cette séance extraordinaire, les délibérations du conseil porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal d'immobilisations.

Donné à Mirabel, ce 1^{er} décembre 2023

La greffière,
Suzanne Mireault, avocate